

Observatoire ALOSE FEINTE DE MEDITERRANEE

• Captures d'aloses feintes par la pêche amateur (2024)

↓ Voir l'analyse



0.77 Alose/h



ETAT

- Non défini
- Bon
- Moyen
- Mauvais

TENDANCE EVOLUTIVE

- ↗ Croissante
- Stagnante
- ↘ Décroissante
- ? Indéterminée

PLAGEPOMI 2022-2027

- Zone d'Action Prioritaire ALOSE FEINTE
- f Pêche amateur à la ligne



1. Résultats globaux

Les données locales récoltées chaque année dans le cadre des suivis de la pêche amateur sont utilisés pour calculer des indicateurs locaux, destinés à suivre l'évolution de l'état de la population d'Aloses feintes de Méditerranée.

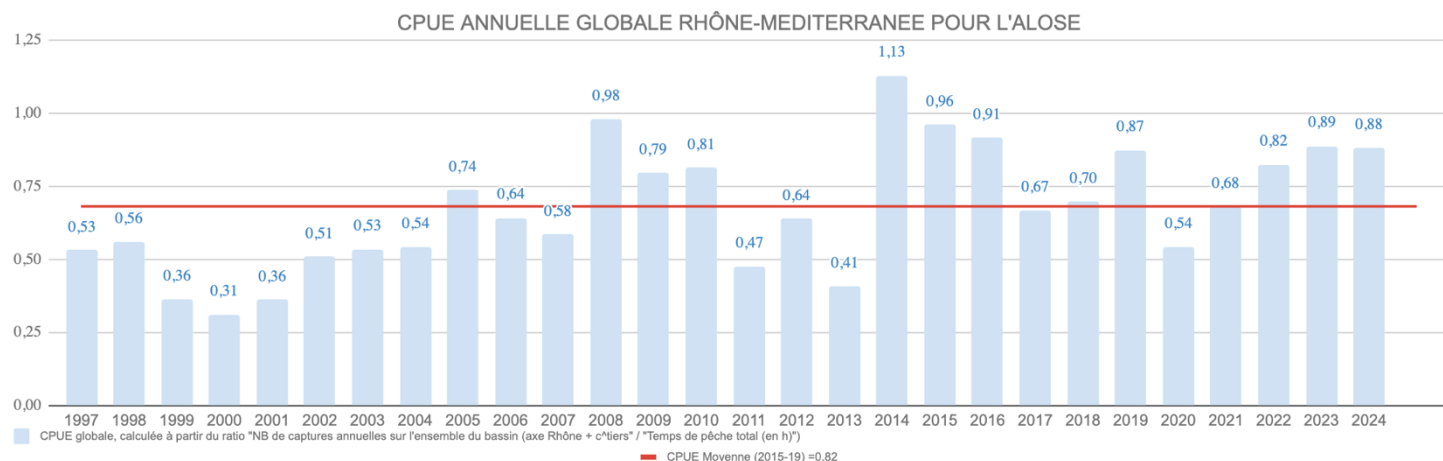
[Accéder à la page des indicateurs Alose](#)



AVERTISSEMENT : CPUE = Captures Par Unité d'Effort : unité permettant d'exprimer un ratio « d'efficacité » de la pêche, correspondant à un nombre de captures par rapport à un temps de pêche. On l'exprime en aloses/h. Cette unité permet de comparer des sites de suivi possédant des temps de pêche différents.

La représentativité de ce descripteur par rapport à l'abondance de la population migrante dépend à la fois des conditions de pêche (hydrologie, météorologie...) et du comportement des pêcheurs (couverture du territoire, amélioration de leurs techniques et de leur efficacité par rapport au début de cette pêche assez récente, partages d'informations sur la présence des aloses via les forums et réseaux sociaux...). Par ailleurs, certains sites sont trop peu fréquentés pour interpréter leur CPUE. Enfin, l'interprétation de ce descripteur ne peut se faire indépendamment de celui du [suivi de la reproduction des aloses](#)

En 2024, les pêcheurs à la ligne ont déclaré 531 captures sur l'ensemble du bassin Rhône Méditerranée (dont 411 sur les fleuves côtiers) pour un effort de pêche de 606 heures de pêche (dont 361 sur les fleuve côtiers), soit une CPUE globale de 0,88 aloses/heure. On note ainsi une baisse notable de l'activité de pêche par rapport à la moyenne de l'ensemble du suivi (2326 heures en moyenne), en lien avec une baisse globale de la pratique de la pêche à l'Alose, malgré l'adhésion de nouveaux pêcheurs chaque année ainsi les conditions hydriques difficiles notamment sur l'axe Rhône au printemps 2024.



2. Résultats par site

2.1. RHÔNE ET AFFLUENTS

Sur l'ensemble du bassin, ce sont 120 aloses qui ont été capturées, entre le 19 avril et le 7 juillet. Ce nombre de captures est alors bien loin de la moyenne de 1304 captures annuelles (moyenne de 1998 à 2023). Ces captures sont issues d'un effort de pêche de 245 heures dont une majeure partie (108h) a été réalisée sur le deuxième étage, l'étage d'Avignon. La CPUE (Capture par unité d'effort) est alors de 0,48 aloses par heure, sachant que la moyenne de la CPUE sur les 28 dernières années est de 0,87 aloses par heure. Ainsi, la participation au suivi ainsi que l'activité de pêche sont en baisse, néanmoins, les résultats présentés ici sont à mettre en lien avec les pluies et les fortes conditions hydrologiques rencontrées au printemps 2024.

Sur l'étage 1 du Rhône, 72 aloses ont été capturées à l'issue d'un effort de pêche de près de 82 heures (dont près de 56 heures sur le Gardon). La CPUE résultante est alors de 0,82 (CPUE moyenne = 0,51 alose/h). A noter en 2024 une forte dichotomie entre le Rhône et le Gardon à cet étage. En effet, au niveau de l'usine éclusée de Vallarègues et du seuil de Beaucaire, seules 7 aloses ont été capturées en l'espace d'environ 27 heures. A contrario, 65 aloses ont été capturées sur le Gardon en 56 heures, démontrant l'attrait de cet affluent dans les conditions hydrologiques rencontrées en 2024. Cependant, les aloses ont été capturées en aval des seuils de Comps et de Bonicolli et aucune sortie plus en amont ne nous a été rapportée (et ce malgré la présence des aloses en aval de l'ouvrage de Collias, actuel point de blocage pour les aloses sur le Gardon).

Sur l'ensemble de l'étage 2, un effort de pêche de 121,38 heures a permis la capture de 33 aloses, soit une CPUE de 0,27. Ce résultat est en forte baisse par rapport à l'année précédente et à mettre en lien avec les fortes conditions hydrologiques rencontrées au printemps 2024 qui ont limités l'activité de pêche. Les 33 individus ont été capturés au droit de l'ouvrage de Sauveterre. Aucun poisson n'a été capturé sur la Durance (14 heures de pêches) et aucune information ne nous est parvenue via ce suivi sur l'Ouvèze.

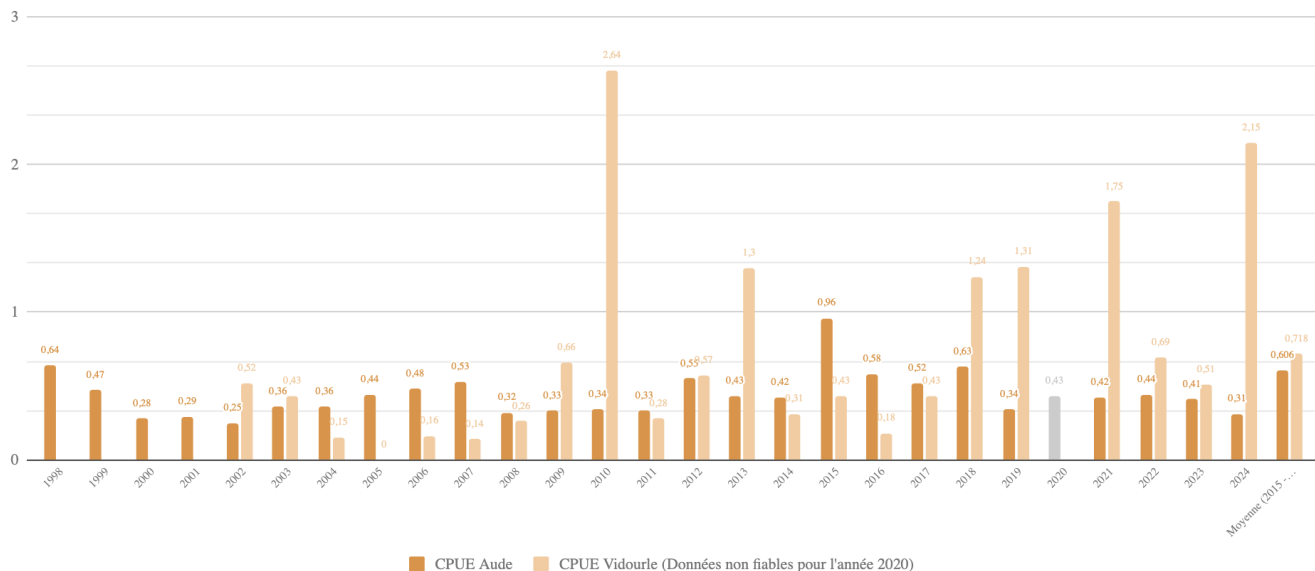
A partir de l'étage 3, les retours sont peu nombreux et l'effort de pêche est faible. C'est pourquoi l'analyse quantitative de ces données ne peut être conclusive. En 2024, 5 aloses ont été capturées en aval de l'ouvrage de Chusclan en 16 heures de pêche, soit une CPUE de 0,31. Des captures d'alooses en aval des cascades du Sautadet nous ont été communiquées par d'autres biais que le carnet. Ces retours d'observation démontrent la fonctionnalité de la passe à poissons de Chusclan dès la première saison de montaison des aloses après sa mise en eau.

Sur l'étage 4, l'effort de pêche se répartit entre l'Ardèche, l'aval du barrage de Donzère et l'aval de l'usine-éclusée de Bollène. Sur l'ensemble des sites fréquentés, 3 aloses ont été capturées en 15,75h de pêche, soit une CPUE globale de 0,19 (la moyenne de la chronique étant de 0,69). L'effort de pêche, assuré par quelques pêcheurs, est relativement faible par rapport aux dernières années. Les faibles retours obtenus en 2024 sont certainement le témoin des fortes conditions hydrologiques rencontrées au printemps qui ont impactés l'activité de pêche, les aloses ayant été observées par d'autres biais sur ces secteurs.

Sur l'étage 5, en 2024, tout comme les années précédentes, aucun retour ne nous est parvenu.

2.2. FLEUVES CÔTIERS

CPUE ANNUELLE SUR LES FLEUVE COTIERS DE L'AUDE ET DU VIDOURLE



Sur l'Aude, 7 pêcheurs ont assuré un effort de pêche de 160,5h du 13 avril au 13 juin et capturé un total de 50 aloses. La CPUE est de 0,31 aloses/heure. Ce chiffre s'inscrit dans la moyenne des 25 années de suivi sur l'Aude. Néanmoins, cette capturabilité reste faible aux vues des autres fleuves côtiers sur lesquels nous disposons de données.

Sur le Vidourle, 243 aloses ont été capturées en 113,25 heures, soit une CPUE de 2,15 aloses/heure. Ce résultat est élevé par rapport à la moyenne sur ce site (CPUE moyenne 2002-2023 de 0,65 alose/heure). L'effort de pêche s'est réparti sur deux sites : Saint Laurent d'Aigouze avec 105,5 heures de pêches et 217 aloses capturées, et Villetelle, où 26 aloses ont été capturées en moins de 8 heures de pêches. Ces résultats montrent pour une nouvelle année la forte colonisation de ce fleuve côtier. A noter une forte accumulation en aval de l'ouvrage de Saint Laurent d'Aigouze, 2nd ouvrage à la mer.

Informations sur les autres côtiers :

L'Hérault a fait l'objet de 4 retours de carnets. 89 aloses ont été capturées en près de 58 heures de pêche, menant la CPUE à une valeur de 1,54 aloses/h. Le principale site fréquenté est l'ouvrage de Bladier Ricard où l'ensemble des captures ont eu lieu. 1 heure de pêche sans succès a été conduite au pont de Florensac. Ces données témoignent d'une accumulation des aloses au droit de l'ouvrage de Bladier Ricard, second ouvrage à la mer.

Sur la Têt, 24 aloses ont été capturées, 18 en aval du passage à gué de Villelongue la la Salanque, 1 en aval du passage à gué de Bonpas et 5 en aval du seuil du pont SNCF en 28 heures de pêches. Les aloses ont en 2024 pu accéder à l'ensemble du linéaire accessible grâce à une légère hausse des débits au cours du mois de mai qui a rendu possible le franchissement des passages à gué. A noter que la situation hydrique dans les Pyrénées Orientales est restée très critique tout au long de l'année 2024.



3. Protocole & modalités de calcul

Ce suivi est rendu possible par la mobilisation volontaire des pêcheurs amateurs à la ligne. Depuis plus de 20 ans, l'association MRM et certains de ses partenaires distribuent chaque année des carnets de capture aux pêcheurs qui souhaitent participer. Chaque pêcheur renseigne pour chaque sortie le site de pêche, le temps de pêche et le nombre d'aloses capturées, y compris en l'absence de capture.

Le calcul de la CPUE est basé sur le nombre d'aloses capturées par l'ensemble des pêcheurs sur un site donné durant la saison de pêche (avril à juillet selon les sites). Ce nombre est rapporté au nombre total d'heures de pêche de l'ensemble des pêcheurs, ce qui donne une capture par unité d'effort de pêche exprimée en nombre moyen d'aloses pêchées par heure.

:: ATTENTION ::

Changement de réglementation à compter de 2025 : le carnet devient obligatoire (
[inscription sur le site eaufrance](#)
)

Retrouvez les détails de la nouvelle réglementation via
[ce lien](#)



 **4. Objectifs et stratégie de suivi**

Le descripteur CPUE permet notamment, en complément du suivi de la reproduction, d'apporter des informations sur l'abondance de la population, sur la dynamique de colonisation du bassin et indirectement sur l'efficacité des travaux d'amélioration de la continuité. Il répond à l'orientation 3 du PLAGEPOMI qui vise à suivre l'évolution des populations à l'échelle du bassin.

Sur le Rhône, les données issues des différents sites de pêche sont regroupées en 5 étages, délimités par les grands aménagements hydroélectriques. Les points 1 (barrage de Beaucaire), 2 (barrage d'Avignon), 3 (barrage de Caderousse), 4 (barrage de Donzère) et 5 (barrage de Montélimar) présentés sur la carte en haut de page marquent les limites amont de chacun des étages de l'axe Rhône.

Sur les fleuves côtiers, seuls les pêcheurs de l'Aude aval et dans une moindre mesure du Vidourle, de l'Hérault et des fleuves côtiers des Pyrénées Orientales transmettent une quantité exploitable de données. Les retours de carnets de captures sont toutefois indispensables au suivi sur les autres côtiers car ils apportent une information précieuse sur la présence d'aloses.



 **5. Partenaires techniques de suivi**



Retrouvez les rapports d'études sur le site de l'association MRM

ou

Contactez-nous



contact@migrateursrhonemediterranee.org



04 90 93 39 32

Observatoire

Partenaires financiers

Contexte et objectifs

